

M. FORKE: C'est un point dont la discussion nous mènerait loin mais je puis assurer mon honorable ami que j'aurais plus de confiance au poison qu'aux chats pour me débarrasser des rats. Les oiseaux dont je parle, cela va de soi, sont ceux qui se nourrissent d'insectes. Voilà les espèces que je désire voir protéger. Quiconque a étudié quelque peu la question et s'est rendu compte du nombre d'insectes nuisibles qu'un oiseau détruit en une seule journée, est vite convaincu de l'intérêt que nous avons à les conserver. L'homme change l'équilibre de la nature par la destruction de certaines espèces animales. Lorsque vous détruisez les oiseaux insectivores, vous favorisez la propagation des insectes nuisibles. On l'a déjà dit; à moins d'enraver de quelque manière ces fléaux de l'agriculture, c'en serait bientôt fait de la vie animale. L'assertion paraît peut-être un peu risquée, mais elle est exacte. Ce n'est donc qu'en utilisant les moyens dont j'ai parlé que nous réussirons à restreindre l'accroissement des insectes nuisibles. L'oiseau constitue la meilleure protection que nous ayons contre les insectes dangereux et voilà pourquoi je demande qu'on le conserve. Je ne veux pas prendre unilatéralement le temps de la Chambre et je terminerai par l'observation qui suit: quiconque habite la campagne et s'intéresse aux oiseaux, à leurs mœurs et à leur genre de vie, en tirera un fonds de connaissances à la fois utiles et agréables.

L'hon. M. TOLMIE: Le ministre peut-il nous renseigner sur les mesures qui ont été prises pour enrayer la brûlure *fire blight* sur la côte du Pacifique ou plutôt à l'ouest des montagnes Rocheuses?

L'hon. M. MOTHERWELL: Voilà une question qui pourra être discutée lorsque nous en viendrons au crédit suivant.

M. LEADER: Je ne sais si c'est le moment propice ou non pour traiter de l'apiculture. Dans la négative, je voudrais savoir sur quel item je pourrai en parler. J'ai reçu une communication de chez moi, aujourd'hui, me priant d'user de mon influence auprès du département de l'agriculture afin d'empêcher l'introduction au pays de la loque ou pourriture du couvain. Je tiens à appeler l'attention du ministre sur cette question. Cette communication vient de l'association des apiculteurs de Partage-la-Prairie et elle est ainsi conçue:

L'association des apiculteurs de Portage m'a chargé de vous prier d'user de votre influence pour faire adopter des lois qui puissent prévenir l'importation et la diffusion de la loque ou pourriture du couvain et d'autres maladies parmi les abeilles.

Cette question a-t-elle été réglée?

L'hon. M. MOTHERWELL: Elle l'a été.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable ministre veut-il dire que l'importation des abeilles est maintenant prohibée?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui. Nous avons découvert que la maladie si contagieuse et si dangereuse qu'on appelle la loque se répandait très rapidement, surtout dans l'Ontario. On se rappelle que nous avons voté \$5,000 l'année dernière à condition que le Gouvernement de l'Ontario en fit autant, pour la suppression de cette maladie infectieuse. Afin d'obtenir ce résultat désirable nous avons jugé nécessaire, conformément à des requêtes comme celle dont mon honorable ami vient de faire lecture, de prohiber l'importation des abeilles pour le moment, et de maintenir cette prohibition jusqu'à ce qu'on ait réussi à détruire cette maladie dans notre pays. Je ne saurais dire quelle sera la durée de l'embargo, mais il subsistera tant qu'il y aura danger de contagion du côté des Etats-Unis ou de tout autre pays, car cette maladie existe non seulement aux Etats-Unis mais en Europe. Je crois qu'on a assujéti l'Angleterre à cet embargo, il y a quelques années?

M. MILNE: L'honorable ministre pourrait-il nous dire combien l'on a dépensé l'année dernière pour des casiers métalliques comme ceux dont il s'agit?

L'hon. M. MOTHERWELL: Pendant que j'irai aux renseignements nous pourrions discuter quelque autre sujet. Mon honorable ami veut-il parler des casiers d'acier où l'on place les insectes?

M. MILNE: Quelques-uns sont en acajou et quelques-uns en acier.

L'hon. M. MOTHERWELL: Il faut qu'ils soient faits avec beaucoup de soin et puissent être hermétiquement fermés, sans quoi il s'introduirait par les ouvertures différentes espèces d'animalcules qui s'attaqueraient à ces insectes morts. Telles sont les raisons pour lesquelles la fabrication de ces casiers est si coûteuse. Quoi qu'il en soit, je fournirai à mon honorable ami tous les renseignements que je pourrai lui fournir.

L'hon. M. TOLMIE: Que fait-on dans la Colombie-Anglaise et surtout dans la vallée du fleuve Fraser, pour la destruction des maringouins?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je crois que nous avons, dans la vallée du fleuve Fraser, un fonctionnaire occupé à étudier ce problème. On attribue la contagion en grande partie aux maringouins et, comme le sait mon honorable ami, il y a déjà longtemps qu'il est question de les détruire.